

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2024)
Heft: [1]: Numéro Thématique 1. Maintien de la Paix

Artikel: les missions de paix de l'ONU en pleine mutation
Autor: Choffat, Vincent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1075593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Maintien de la Paix

Les missions de paix de l'ONU en pleine mutation

Lieutenant-colonel Vincent Choffat

Conseiller militaire adjoint, Mission permanente de la Suisse auprès de l'ONU à New York

Face à des exigences croissantes et des mandats plus étendus, dans un contexte de méfiance de la population et de pénurie des ressources, l'heure est venue de repenser l'engagement de l'ONU dans le domaine de la paix. Des solutions se dessinent, qui seront porteuses d'opportunités pour la promotion de la paix de la Suisse.

En 2023, l'ONU a célébré 75 années de maintien de la paix. Depuis la création de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) au Proche-Orient en 1948, l'ONU a mis sur pied un total de 71 missions de maintien de la paix. Dans de nombreux pays, celles-ci ont réellement contribué à améliorer la protection de la population et favorisé les processus de paix. Si, dans les premiers temps, l'accent a été mis sur les missions d'observation « traditionnelles » au sens du chapitre VI de la Charte des Nations Unies (Règlement pacifique des différends), l'ONU priviliege depuis plus de 20 ans le maintien de la paix multidimensionnel. Ces missions, définies au chapitre VII (mesures coercitives) de la Charte, sont plus ambitieuses et tentent de traiter durablement les causes des conflits. Elles sont axées prioritairement sur la mise en place de structures étatiques : les forces armées et de sécurité, l'Etat de droit, la protection de la population civile ainsi que les droits de l'homme et l'égalité des sexes.

Difficultés à remplir les mandats

Les missions menées par l'ONU dans un Etat hôte, censées assumer des mandats à la portée de plus en plus vaste et répondre à des attentes souvent élevées, doivent composer avec des ressources limitées et l'absence de volonté politique pour la mise en oeuvre. Il en résulte des frustrations et l'ONU devient un bouc émissaire. La perception d'échec étant encore amplifiée par la désinformation, les Etats hôtes estiment légitime de faire appel à d'autres partenaires de sécurité (comme les entreprises de sécurité privées). Ces partenariats ne conduisent pas forcément à une amélioration de

la sécurité, au contraire. L'expérience au Mali ou en République centrafricaine a mis en évidence la multiplication des attaques violentes contre l'opposition politique et la population.

Missions de maintien de la paix de l'ONU repensées

Un appel fort a été lancé pour repenser l'engagement de l'ONU dans le domaine des missions de promotion et maintien de la paix et l'adapter aux réalités actuelles. Cet appel a été entendu. Ainsi, dans le Nouvel Agenda pour la paix de juillet 2023, le secrétaire général de l'ONU réclame une meilleure intégration des différents instruments de l'ONU et des organisations régionales en matière de prévention, de gestion des conflits et de reconstruction. Cet objectif doit être atteint en (I) renforçant l'engagement en faveur de la prévention et de la paix durable, (II) valorisant la consolidation de la paix et son interdépendance avec les objectifs de développement et de climat et (III) réévaluant le rôle des missions de maintien de la paix.

Dans l'ensemble, on constate un recul des missions militaires et un essor des missions politiques avec du personnel en uniforme. Certains rôles sont confiés aux équipes de pays, formées des différentes agences onusiennes intervenant localement dans le domaine de l'humanitaire et du développement. En effet, ces équipes ne sont pas soupçonnées d'entraver la souveraineté, et sont plus agiles et moins vulnérables aux campagnes de désinformation.

Implication accrue des organisations régionales

De nouvelles formes de coopération pourront en outre renforcer le maintien de la paix en tant qu'instrument de l'ONU. Ainsi, les missions de paix dirigées par des organisations régionales, comme l'Union africaine, pourraient être financées par des contributions

obligatoires de l'ONU. Cette approche permettrait de remédier à deux faiblesses des missions de l'ONU : l'incapacité de l'ONU à imposer la paix et le fait que les instruments adaptés à la lutte contre le terrorisme lui font défaut. L'avenir nous dira si les organisations régionales sauront apporter une solution. Cela dit, il reste essentiel pour l'ONU que les missions régionales qu'elle finance respectent le droit international humanitaire et les droits de l'homme et sanctionnent les violations de ces droits en appliquant un cadre normatif strict (Compliance Framework).

Chances pour la Suisse

Les défis et tendances évoqués ici concernent directement la Suisse en sa qualité d'Etat, certes de petite taille, mais fournissant des services de police et des troupes. Dans le cadre de l'ONU, la Suisse déploie actuellement une quarantaine de personnes en civil et en uniforme (membres de l'armée et des corps de police cantonaux) dans huit missions. L'augmentation des risques auxquels est exposé le personnel doit être prise en compte en termes de formation, d'équipement et de suivi de la situation.

La tendance au renforcement des missions d'observation, des missions politiques et des équipes de pays de l'ONU offre clairement des opportunités à la Suisse. Celle-ci a en effet une longue expérience reconnue dans le domaine de l'observation militaire, tant au sein de l'ONU qu'en dehors, et dirige actuellement la première mission d'observation de l'ONUST au Proche-Orient, dont les rênes ont été confiées au divisionnaire Patrick Gauchat. En outre, les besoins en observateurs seront vraisemblablement plus importants, tant sur le plan des effectifs (par exemple à la FISNUA, à la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud), que sur le plan programmatique (notamment avec l'émergence de nouveaux moyens et objectifs d'observation ainsi que, pour la Suisse, d'autres zones linguistiques, comme dans

le cas de l'UNVMC en Colombie). Il est donc nécessaire de mettre l'accent sur le recrutement et la formation.

Expertise suisse internationalement reconnue

La promotion militaire de la paix menée par la Suisse ne devrait pas se cantonner aux missions de paix de l'ONU. Actuellement, l'Armée suisse envoie par exemple des experts en déminage humanitaire ou dans le domaine du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. Dans les pays où l'ONU intervient sans composante militaire, le déploiement des experts de l'Armée suisse doit prendre des formes flexibles.

Le renforcement du rôle des organisations régionales recèle pour la Suisse de nouvelles opportunités. La Confédération dispose d'un savoir-faire spécifique reconnu en matière de droit international humanitaire et de droits de l'homme. Elle peut, notamment par l'intermédiaire du DFAE, proposer cette expertise à l'ONU, à savoir au Secrétariat, aux missions et aux équipes de pays, ainsi qu'aux organisations régionales, entre autres pour la mise en place et le développement de cadres de conformité. La réforme des secteurs de la sécurité et de la justice et leur appropriation par les autorités de l'Etat hôte gagneront également en importance. Les membres des corps de police et des autorités judiciaires et pénitentiaires, qui sont à même de proposer sur le long terme une prestation de conseil à l'Etat hôte, pourront donc apporter une contribution particulière. Sur ce point aussi, la Suisse dispose d'une expertise spécifique.

Face aux transformations que connaît actuellement le rôle de l'ONU en matière de promotion de la paix, la Suisse a l'occasion de participer à l'élaboration d'une nouvelle approche et ainsi de se profiler dans ce domaine.

V. C.